

## **Motion des enseignant·e·s – CA du jeudi 04 février 2021**

### **Inquiétudes sévères**

Nous déplorons que des moyens spécifiques supplémentaires ne soient pas attribués à l'enseignement en **SEGPA**. Depuis déjà deux ans, les incidents se multiplient. D'année en année, il nous arrive des élèves qui relèvent d'ITEP, d'IME ou d'ULIS mais que l'institution renvoie vers la SEGPA. Il n'est donc pas étonnant que les effectifs de SEGPA explosent d'élèves en situation de handicap (sans possibilité d'AESH). Dans le même temps, des élèves relevant de SEGPA restent dans les classes ordinaires, sans que l'on puisse leur proposer un réel accompagnement ou une place en enseignement adapté. Nous dénonçons cette gestion qui fait fi des enfants et de leur famille, et qui dégrade encore davantage les conditions de travail des personnels.

Nous souhaiterions également exprimer notre inquiétude quant à la **réforme de l'Education Prioritaire** qui ne nous permettra plus à moyen terme de bénéficier d'effectifs allégés, avec des effets probables dès la rentrée 2022. Nous craignons la fermeture d'une classe alors que nos élèves nécessitent un accompagnement au plus près de leurs besoins. A l'heure où nos collègues de lycées expriment un soulagement à retrouver des classes en demi-groupes en cette période de crise sanitaire, comment peut-on croire qu'augmenter le nombre d'élèves par classe est une bonne solution ?

En dehors de l'intérêt pédagogique des élèves et des conditions de travail des adultes, nous rappelons également que **le bâti** ne permet pas d'accueillir sans limites des jeunes dans nos salles de classe. On oublie trop souvent de **comptabiliser les élèves inclus**, issus de l'ULIS, ainsi que les personnels AESH (qui sont devenus indispensables et mériteraient un statut pérenne et protecteur). En ces temps de crise sanitaire et de gestes barrière, faut-il rappeler la nécessité de la distance physique qui devient une gageure quand, à l'enseignant, il faut ajouter 24 ou 25 élèves de classe ordinaire, un ou deux élèves d'ULIS, une ou deux AESH ?

Nous tenons par ailleurs à rappeler dans cette motion l'important travail fourni depuis le début de la crise sanitaire par les agents ainsi que l'équipe de Vie Scolaire, en première ligne dans la gestion de tous les temps hors classe. Malgré cela, les AED (comme les AESH) ne bénéficient d'aucune considération : payés au lance-pierre, ils sont injustement exclus de l'indemnité REP et sont généralement remerciés au bout de 6 ans, souvent sans solutions. Il est urgent de revaloriser ces personnels.

Nous tenons à réaffirmer le caractère équitable des Réseaux d'Education Prioritaire (REP) et **refusons leur démantèlement annoncé**.

Par ailleurs, la **loi 4D** prévoit le passage des gestionnaires sous la double tutelle de l'Education Nationale et de la collectivité territoriale et prévoit, purement et simplement, de transférer les infirmières scolaires aux Départements. Nous refusons cette vente à la découpe de l'Education Nationale et réaffirmons notre attachement à des **équipes pluri-professionnelles dans les établissements** qui peuvent accompagner les élèves dans toutes les dimensions de leur développement.